

## Création de société civile Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM D'AIRVAULT THOUARS 25 BD PIERRE CURIE 79101 THOUARS CEDEX déclare et atteste avoir reçu la somme de 100 €.

M LARGES RENE , gérant de la société SCI 2L , société civile actuellement en cours de formation dont le siège social se situe RESIDENCE LA VASQUE E2 LG 14 58 AVENUE VICTOR LECLERC 79100 THOUARS , déclare, sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

- Associé : M LARGES RENE  
Nombre de parts : 55 Montant versé : 55 €

- Associé : M LARGES JEAN MARIE  
Nombre de parts : 45 Montant versé : 45 €

En conséquence, sur demande de M LARGES RENE , la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation.

Dans le cas où la société ne serait pas finalement immatriculée, cette somme pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur instructions conjointes de l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 15 avril 2026

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

JST16

*lu et approuvé*

**Caisse de Crédit Mutuel  
D'Airvault - Thouars**  
Société Coopérative de Crédit à capital variable  
et à responsabilité statutairement limitée  
Intermédiaire d'Assurances - ORIAS 07 003 758  
25 Bd Pierre Curie - 79101 THOUARS CEDEX  
Tél. 05 49 68 00 10  
SIREN 781 489 547 - RCS NIORT

